



Après les élections du 9 juin...

Notre syndicat n'a pas l'habitude de s'exprimer à l'occasion des élections politiques. Le résultat des élections européennes a été pour beaucoup un électrochoc. Il est le produit de la politique antisociale et répressive menée par Macron, et de dizaines d'années de politiques de privatisations et de remise en cause des droits et libertés démocratiques.

En cas d'accession de l'extrême droite au pouvoir, notre secteur serait gravement impacté. Le programme de l'extrême droite c'est la « préférence nationale » pour l'attribution des logements sociaux. En ce qui nous concerne, salariés du logement social, nous n'accepterons jamais de trier nos locataires en fonction de leur origine, de leur couleur de peau ou de leur religion. La politique du Rassemblement national, c'est aussi l'aggravation de la privatisation du logement social, jusqu'à sa disparition au profit des grands groupes financiers. Pour eux, comme pour Macron, le logement social doit être une source de profit.

Depuis 2017 la production de logements sociaux chute de 20 000 logements par an. Le ministre du logement indique qu'il faudrait expulser 400 000 familles. Où vont-elles aller ? Pas étonnant que Macron soit prêt à prendre Bardella comme Premier ministre ! Avec RN, pour nous diviser et nous affaiblir, on commencera par les familles qui ne sont pas de nationalité française, avant de passer aux français ! L'objectif commun de ces gens est d'expulser des ménages modestes des quartiers populaires qui se trouvent dans des secteurs attractifs pour les remplacer par des programmes immobiliers spéculatifs pour le plus grand bénéfice des promoteurs.

C'est dans ce contexte que vient de se constituer, sur le plan national, une large coalition politique soutenue par la CGT : le Nouveau Front Populaire.

A l'opposé des politiques libérales, le programme du Front Populaire s'engage notamment à :

- Relancer la construction du logement social en supprimant/abrogeant les coupes de Macron pour les organismes HLM de 1,4 milliard d'euros annuels,
- Construire 200 000 logements publics par an pendant cinq ans aux normes écologiques les plus ambitieuses,
- Abroger la loi Kasbarian qui criminalise les locataires et interdire les expulsions locatives pour impayés sans proposition de relogement,
- Encadrer les loyers de manière obligatoire dans les zones tendues, ainsi que des prix du foncier,
- Etablir la garantie universelle des loyers pour sécuriser les propriétaires et les locataires,
- Aucune remise en cause de la loi SRU et renforcer les sanctions contre les communes hors la loi.

Le programme du Front Populaire affirme également qu'il abrogera la réforme des retraites de Macron et mettra en place le retour au droit à la retraite à 60 ans.

En ce qui nous concerne, nous partageons ce programme.

Nous y rajoutons nos propres revendications :

- => Salariales (la CGT sur le plan national revendique le salaire de base à 2200 euros brut pour tous)
- => Sociales : des effectifs supplémentaires pour mieux mettre en œuvre le service public, **nous demandons le retour au logement de fonction des gardiens**, nous demandons le retour du recrutement des fonctionnaires dans les offices de l'habitat.
- => Economiques : le retour de l'aide à la pierre (aides de l'Etat pour la construction de logements) est indispensable. Les fonds doivent être débloqués pour mener toutes les réhabilitations nécessaires.

La CGT de Seine-Saint-Denis habitat appelle l'ensemble des agents de l'office, et de manière exceptionnelle, parce que la situation est grave, l'ensemble des locataires de Seine-Saint-Denis habitat, à voter les 30 juin et 7 juillet prochain pour les candidats et candidates présentés par le Nouveau Front Populaire. Pour nous il ne s'agit pas d'un chèque en blanc. Nos revendications locales et nationales demeurent, et nous continueront à agir pour leur obtention, à commencer par nos revendications salariales (NAO) rejetées cette année par la direction.

Dès à présent, nous invitons les collègues qui veulent peser sur les événements et préparer un avenir de paix et de fraternité pour eux et leurs enfants, à rejoindre la CGT, afin d'être plus nombreux, plus forts pour protéger et faire avancer nos droits.

Et nos revendications ! ...

Prime pouvoir d'achat

La CGT a réitéré sa revendication concernant le montant de la prime **de pouvoir d'achat de 1 000 €**. En effet, cette année, la prime d'intéressement est plus basse que l'an dernier (à cause des résultats « négatifs » de l'établissement). La prime pouvoir d'achat aurait pu corriger cette perte. **La direction n'a rien voulu entendre et est restée sur un montant de 500 € !!** Elle sera versée sur la paie **du mois de JUILLET**.

Rappel de nos revendications :

- **Revalorisation de tous les salaires à hauteur de 5% et revalorisation du RIFSEEP des fonctionnaires.**
- Pas un salaire à moins de 2200 euros brut
- Des recrutements ! Trop de postes sont toujours manquants ! Soyons plus attractif, augmentons les salaires !
- Le retour des logements de fonction pour les gardiens.
- Revalorisation de l'indemnité de télétravail
- Revalorisation de la prime d'ancienneté, Versement de la prime SEGUR pour les CESF et les travailleur-euse-s sociaux, Versement de la prime mobilité douce à hauteur de 700 € annuelle
- **UN PLAN d'activité pendant les JO !** Il n'est pas normal que nous découvriions au détour d'une lettre d'information aux locataires les dispositions que l'office s'apprête à prendre.
- **PEOPLE NET** : Le dégel des 5 jours de RTT, des jours de congé hors période. TROP DE DYSFONCTIONNEMENTS !
- Liste non exhaustive ! N'hésitez pas à nous faire part de vos revendications ! *(voir mail CGT en bas de page)*.

A venir :

Reprise des négociations pour l'accord pour la prime de remplacement :

Annoncée lors du discours aux vœux du personnel, M. Prade a enfin ouvert une session de négociation pour cette prime, en cas d'absence d'un-e collègue et pour rétribuer l'augmentation de la charge de travail induite. **Les nouvelles séances de négociation n'ont rien donné de bon!** La proposition est une prime, versée au bon vouloir du/de la chef-fe de service et du DG, au bout de 31 jours de remplacement et d'un montant très faible. Ou comment rendre impossible l'obtention d'une prime ! Rappel : la CGT revendiquait une prime forfaitaire dès que le remplacement était avéré. La CGT ne signera pas cet accord en l'Etat !

Prime de tutorat : Pas de proposition d'accord de la part de la direction. Alors qu'il en était aussi question.

En Septembre : accord classification / rémunération

L'ensemble des métiers de l'Office vont faire l'objet d'une nouvelle classification entre les différentes catégories d'emploi (employé-e, technicien-ne/agent de maîtrise, cadre ou catégorie A, B, C). Les salaires minimaux vont aussi être réétudiés. C'est un accord très attendu par nos collègues, car certains postes pourraient évoluer de façon favorable. **La CGT doit l'utiliser pour mettre à niveau les salaires ! A suivre !!**

LA CGT RESTE MOBILISEE A VOS COTE ! QUOIQU'IL ADVIENNE LE 7 JUILLET, NE LACHONS RIEN, RESTONS MOBILISE-E-S ET UNI-E-S !!!!

**ON EST
LA CGT!**

**VOUS ÊTES
LA CGT?**

Syndiquez-vous !!!

Contactez votre syndicat, pour adhérer ou pour toutes autres demandes (renseignements, revendications) :
CGT.Syndicat@seinesaintdenishabitat.fr

Vous pouvez également retourner le tract rempli pour adhérer

Nom : Prénom : Service:

.....